

La Santé Publique

Ne passez plus à côté d'une info santé !

L'arrivée d'une mutuelle communale à Garges-lès-Gonesse

Rédigé par Éric Marchand | Le 04 avril 2016



Les habitants de Garges-lès-Gonesse pourront bientôt bénéficier d'une assurance santé à bas coût grâce à l'action conjointe du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville et de l'association qui s'en est fait une spécialité, Actiom (Action de mutualisation pour le pouvoir d'achat). Les premières réunions d'information ont d'ailleurs déjà commencées pour expliquer la démarche à l'ensemble des habitants.

A l'heure où la santé devient un luxe pour de plus en plus de personnes, l'initiative de la commune de Garges-lès-Gonesse (Val d'Oise) est à signaler, d'autant plus quand on connaît l'état des finances des collectivités locales. Ainsi, la commune, par le biais de son CCAS, et en partenariat avec l'association Actiom, va proposer à ses habitants, selon leurs situations, des complémentaires santé à un prix modique, comme l'a confirmé Jean Paré, adjoint au maire, délégué aux affaires sanitaires et sociales.

Baptisé « Ma commune, ma santé », ce dispositif s'articule autour de trois mutuelles : Pavillon prévoyance, Smatis France et Miel Mutuelle avec des cotisations évoluant selon l'âge et le niveau de garantie souhaité. Il faudra par exemple compter entre moins de 20€ par mois pour les plus jeunes à moins de 80€ par mois au delà de 60 ans.

Si la commune peut se permettre de proposer des prix aussi bas et attractifs, sans rogner sur la qualité des services proposés, c'est notamment en jouant sur l'effet de groupe, qui permet d'obtenir des tarifs plus intéressants. La commune épargne à ses habitants les frais individuels d'acquisition mais, aussi, réalise un travail de tri que ces derniers n'auraient pas pu réaliser aussi bien.

Si cette initiative est évidemment réservée aux gargeois et gargeoises, Actiom travaille déjà avec d'autres communes dans le département du Val d'Oise, notamment Goussainville et Montigny-lès-Cormeilles, qui ont, elles aussi, placé la santé au centre de l'action communale.

Des initiatives locales de plus en plus nombreuses

C'est en effet une initiative qui tend à se développer sur l'ensemble du territoire. Pionnière dans le genre, c'est la ville de Caumont-sur-Durance dans le Vaucluse qui la première a proposé une mutuelle communale à ses

habitants il y a maintenant plus de deux ans. Le mouvement a depuis fait tâche d'huile et le dispositif « Ma commune ma santé » revendique aujourd'hui plus de 700 communes adhérentes.

Guidée par la volonté d'offrir une couverture santé aux personnes les plus démunies, la mutuelle communale de Garges-lès-Gonesse est d'autant plus primordiale qu'elle intervient après la mise en place des complémentaires santé dans les entreprises. En effet depuis janvier, ces dernières sont dans l'obligation de proposer une complémentaire à leurs salariés. Ce sont donc les populations les plus démunies, étudiants, chômeurs, retraités, qui devraient venir profiter de l'initiative, également compatible avec l'Aide à une Complémentaire Santé (ACS).

En attendant, à Garges-lès-Gonesse, les réunions d'informations ont récemment débuté pour expliquer la démarche à toutes les personnes susceptibles d'être intéressées. Des conseillers seront notamment disponibles pour effectuer des analyses personnalisées selon les situations de chaque habitant. Si aucune date n'a pas pour le moment été donnée sur la mise en place du dispositif, il devrait très prochainement voir le jour.